

--- MOTION ---

de soutien à la Manufacture de Baccarat

La situation économique des entreprises de notre pays interpelle les responsables politiques que nous sommes. La crise sanitaire que nous vivons depuis plusieurs mois amplifie la fragilité de certaines d'entre elles.

Depuis plus d'une décennie, la France a perdu des centaines de milliers d'emplois industriels, sans compter les emplois tertiaires induits et les emplois indirects. Les évolutions capitalistiques de certaines entreprises via des fonds de pensions étrangers mettent en péril leur développement, voire leur pérennité.

Nous sommes donc inquiets de la situation de plusieurs entreprises meurthe-et-mosellanes, source de difficultés pour les salariés et leurs familles.

Parmi ces entreprises, la manufacture de Baccarat, fondée en 1764, est un exemple du savoir-faire industriel lorrain, employant plus de 1 000 salariés à travers le monde dont 492 sur le site de Baccarat. Sa renommée dépasse largement les limites de notre région et rayonne à l'échelle internationale.

La structure de l'actionnariat de cette entreprise et le financement de l'acquisition restent à ce jour très complexe. Les divergences notoires entre actionnaires et créanciers risquent d'avoir des répercussions sur le devenir même de l'entreprise, mettant à mal l'outil de production de ce fleuron industriel du luxe et de l'art de vivre à la française, de rayonnement mondial.

Depuis le 7 septembre 2020, la cristallerie de Baccarat est placée sous administration provisoire par le tribunal de commerce de Nancy. Deux administrateurs viennent d'être nommés pour diriger temporairement la société et éclairer sa situation juridique et financière.

La manufacture se situe à un nouveau tournant stratégique en termes de compétitivité et de maintien du savoir-faire et de l'emploi local.

La Meurthe-et-Moselle et au-delà la Lorraine sont très attachées à cette entreprise emblématique qui se situe dans une région qui rassemble les plus grands maîtres verriers du monde. Rendant hommage à l'excellence, aux savoir-faire et aux compétences, le Département est fier de cette entreprise qui forme le plus de Meilleurs Ouvriers de France (MOF). De plus, il a souhaité, aux côtés des collectivités locales, investir dans des projets autour de cette identité industrielle :

- la démarche d'attractivité du château de Lunéville autour de « l'art du geste »,
- le pôle bijou à Baccarat réunissant des artisans rencontre un fort succès,
- un musée de flaconnage en cours d'études,
- le territoire départemental accueille également le Centre Européen de Recherche et de Formation aux Arts Verriers à Vannes-le-Chatel (CERFAV) qui concourt à la transmission, ainsi qu'au partage des savoir-faire et du geste.

L'Etat dispose de réglementations et de dispositifs permettant d'agir fermement sur le devenir des entreprises stratégiques, et nous lui demandons de tout mettre en œuvre pour conforter le développement de la Manufacture à Baccarat.

Les élus du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle demandent solennellement à *Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance* de :

- conforter l'enracinement de la SA Baccarat à Baccarat et de mettre tout en œuvre pour préserver et accompagner le devenir de la manufacture de Baccarat afin de garantir un outil de production de grande qualité, fleuron de notre industrie.
- mobiliser les moyens nécessaires pour maintenir et développer les emplois locaux et les savoir-faire indispensables au développement de cette entreprise historique.

Les élus départementaux confirment tout leur soutien et leur engagement auprès de cette entreprise emblématique et de ses salariés.